n°249 - Octobre 2013

Bulletin Communal

Commune de Tenneville

Ortheuville hier...

... et aujourd'hui

Éditeur responsable : Nicolas Charlier, échevin, rue Grande-Champlon 110/4, 6971 Champlon - Bureau de dépôt: 6970 Tenneville

Administration communale de Tenneville

Edito

Rester acteur de la vie sociale

La majorité des personnes âgées (plus de 90%) préfèrent vieillir chez elles plutôt que d'être hébergées en maison de repos. L'entrée dans un home n'est actuellement envisagée que lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, pour des raisons familiales ou des raisons de santé.

Le maintien à domicile doit donc être une priorité pour tous les acteurs de la vie sociale, politique et associative. Notre CPAS a bien compris cette nécessité et multiplie les initiatives pour faciliter la vie des aînés chez eux, entourés de leurs proches.

L'organisation du maintien à domicile est-il toutefois bien conçu de nos jours ? Les dispositifs d'aides actuels n'encouragent-t-ils pas les personnes âgées à être plutôt passives ou réduites à être les bénéficiaires d'un service rendu par la collectivité sans pouvoir y contribuer eux-mêmes ?

Pourquoi ne pas imaginer une participation des bénéficiaires à la préparation et à la distribution de leurs repas, à la participation de l'accueil extrascolaire, et plus largement à l'organisation d'une structure intergénérationnelle au sein de notre communauté, qui pourrait être profitable tant pour nos jeunes pousses que pour nos aînés?

Ceci maintiendrait les personnes actives et dans un meilleur état de santé. Que dire également du sentiment d'inutilité qui mine certains, et la motivation qu'ils pourraient retrouver en participant à ces actions, en restant des acteurs de la vie sociale ?

Autant de questions sur lesquelles doivent se pencher tous les acteurs concernés, tant professionnels que bénéficiaires.

Et pourquoi ne pas commencer au niveau local ? Déjà, le Conseil des Aînés s'est penché sur la question. Les journées intergénérationnelles organisées tous les ans en partenariat avec les écoles sont le fruit de cette réflexion. Nous devons aller encore plus loin en ce sens pour que les aînés deviennent eux-mêmes les agents de leur propre bien être.

Nous aurons beaucoup de plaisir à rencontrer et à échanger avec nos aînés sur ce sujet et bien d'autres lors du dîner des seniors organisé ce 2 octobre.

Anne Laurent,
Membre du Collège communal en charge des Aînés
et Présidente de CPAS.

AIVE

Fermeture du parc à conteneurs
vendredi 1er et
samedi 2 novembre

Ramassage papiers cartons
samedi 9 novembre

ETAT CIVIL

NAISSANCES

22/08/2013 Johan, fils de Grégory Verlaine et Mélissa Bodelet, de Baconfoy
08/09/2013 Valentine, fille de Laurent Picard et Caroline Dubuisson, de Champlon
12/09/2013 Zayra, fille de Jérôme Henrotte et Evelyne Sulbout, de Tenneville

MARIAGES

31/08/2013 Geert Stessens et Roeline Oorschot, de Journal
14/09/2013 Fabian Grandhenry et Laëtitia Muller, de Tenneville

DÉCÈS

27/08/2013 Anny Sibret, veuve Nicolay, de Tenneville (home)
28/08/2013 André Jacoby, de Wembay
29/08/2013 Raymonde Forgeur, veuve Defêche, de Tenneville (home)

La zone de police Famenne-Ardenne vous informe...

www. policefamenne-ardenne.be

Police

Une page Facebook pour la zone de police Famenne Ardenne : une première en province de Luxembourg

Dans notre société actuelle, il est pratiquement devenu impossible de parler communication sans parler des médias sociaux. En tant que zone de police, service public par excellence, nous nous devions donc d'intégrer ce constat dans notre politique de communication.

Fin 2011, la Ministre de l'Intérieur a publié un texte de vision sur l'utilisation des médias sociaux au sein de la police intégrée. De nombreux services fédéraux et zones de police ont donc, suite à cet élan, développé différentes initiatives en la matière (page Facebook, twitter…).

C'est donc dans ce contexte que la zone de police Famenne Ardenne a décidé de se jeter à l'eau et de créer sa page Facebook, une première au sein des zones de police de la province de Luxembourg.

Comme pour les autres zones possédant déjà leur page officielle, la page « zone de police Famenne Ardenne » se veut un lieu d'échanges et d'interaction avec les citoyens. Différentes informations pratiques seront régulièrement publiées sur notre page : travaux routiers, contrôles vitesse, conseils de prévention… Nous ne nous fixons pas un canevas fixe et rigide, le but étant de répondre au mieux aux diverses demandes qui nous parviendront.

N'hésitez donc pas à vous rendre sur notre page et nous faire part de vos questions, avis, suggestions… nous tâcherons d'y répondre du mieux possible.

N'oubliez pas que vous pouvez toujours consulter notre site internet : www.policefamenne-ardenne.be

"like" us on Facebook

Téléphone : 101 en cas d'urgence ; poste de Marche-en-Famenne 084 310 311 (24h/24) ; poste de Tenneville 084 41 00 80 (du lundi au vendredi 8-12h)

Inauguration

de la place communale et du centre de repassage

le vendredi 4 octobre 2013

18h30 inauguration officielle
suivie du verre de l'amitié
20 h concert de Dabacoustic

Invitation cordiale à tous !
Entrée gratuite

Commune de Tenneville

Le savoir-faire

Purge sur le réseau d'eau

Durant le mois d'octobre, le service communal de l'eau procédera aux purges des conduites sur tout le territoire communal.
Ces travaux peuvent entraîner des perturbations sur le réseau.

Accueil Extrascolaire
Avis aux parents

Dans le courant du mois d'octobre 2013, un questionnaire concernant l'Accueil Temps Libres de vos enfants va circuler. Il sera distribué dans nos écoles mais sera également disponible sur le site internet www.tenneville.be pour les parents dont les enfants ne fréquentent pas nos implantations scolaires.
Afin de soutenir au mieux la coordination Accueil Temps Libres dans ses démarches, pouvez-vous réserver à ces questionnaires le meilleur accueil. Ils seront à rendre à la Maison communale pour le vendredi 25 octobre 2013.
Nous vous remercions d'avance de votre participation.

Françoise PICARD
Coordinatrice Accueil Temps Libres

Compte-rendu succinct du Conseil du 28 août 2013

Absents et excusés : M. Michel ORBAN et Mme Anne LAURENT-GREGOIRE

Le Conseil communal réuni en séance publique,

Entend lecture du procès-verbal de la séance du 27 juin 2013.

Présentation de la note de politique générale 2013-2018

La note de politique générale présentée par le Collège communal est adoptée.

Approbation du compte de l'eau

Présente et invitée pour ce point : Mme Brigitte Caprasse, receveuse régionale au service de la commune.

Après la présentation du document et après délibération approuve le compte communal de l'eau année 2012 comme présenté.

Le Coût Vérité Distribution (CVD) est fixé à 2,46- €.

Approbation du compte communal de l'exercice 2012

Présente et invitée pour ce point : Mme Brigitte Caprasse, receveuse régionale au service de la commune.

Après la présentation du document et après délibération approuve à l'unanimité le compte communal de l'année 2012 comme présenté.

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
Droits constatés nets		4.540.908,69	3.757.553,91
Imputations	-	4.248.001,20	2.816.120,48
Résultat comptable Positif : Négatif	=	292.907,49	941.433,43

Finances : ouvertures de crédit et avances subventions

Ratifie les décisions prises par le Collège communal réuni en séance des 4 juin et 16 juillet 2013 sollicitant des ouvertures de crédit pour le paiement des dépenses ordinaires.

Décide de recourir à l'escompte de subventions pour les dépenses suivantes :

Aménagement de la Place de Tenneville : un montant de 265.742,69 € représentant les subsides à percevoir.

Maison de village de Laneuville-au-bois : un montant de 308.434,70 € représentant les subsides à percevoir.

Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation des travaux subsidiés de voirie dans le cadre du plan d'investissement communal – Approbation des conditions et du mode de passation - Ratification

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 12.580,00 € hors TVA ou 15.221,80 €, 21% TVA comprise ;

Décide :

Article 1er : Prend acte de la décision du Collège communal du 6 août 2013 concernant l'approbation des conditions, du montant estimé et du mode de passation (procédure négociée sans publicité) du marché "Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation des travaux subsidiés de voirie dans le cadre du plan d'investissement communal".

Réalisation d'emprises pour la construction d'un trottoir entre Tenneville et Champlon

Décide l'acquisition d'emprises pour la construction d'un trottoir entre Tenneville et Champlon.

Estimation totale des emprises (indemnités locatives comprises) : 1.776 €

Charge le comité d'acquisition de conclure l'acte de vente.

Le caractère d'utilité publique est sollicité pour cette opération.

Les biens acquis seront incorporés dans le domaine public de la voirie.

Elargissement du chemin vicinal n° 1 à Champlon par l'établissement d'un plan général d'alignement

Vu le plan général d'alignement levé et dressé par le géomètre-expert Michel Leclère, de Vaux-sur-Sûre, le 22/04/2013 et modifié le 04/06/2013 à la suite d'un avis préalable de la DGO4 – Département de l'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme – Direction extérieure du Luxembourg, daté du 29 mai 2013 ;
Décide :
Art. 1 – D'approuver le plan général d'alignement levé et dressé par le géomètre-expert Michel Leclère, de Vaux-sur-Sûre, le 22/04/2013 et modifié le 04/06/2013 ;
Art. 2 – D'intégrer le lot 4 d'une superficie de 2 ares 40 centiares au domaine public de la voirie ;

Création d'un lotissement communal et de son équipement à Champlon : désignation d'un auteur de projet – Approbation des conditions et du mode de passation

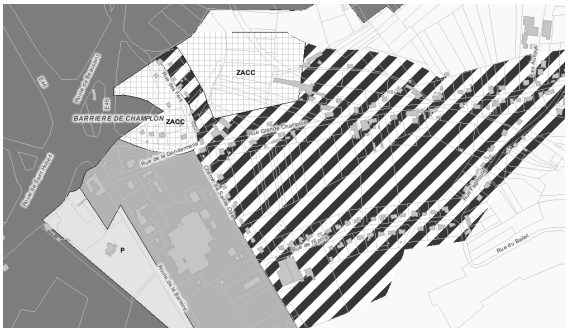

Vu la décision prise par le Conseil communal en séance du 18 avril 2013 approuvant le cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet pour la création d'un lotissement communal à Champlon ;
Décide :
Article 1er : D'approuver le cahier spécial des charges n° 2013/83 et le montant estimé du marché "Création d'un lotissement communal et de son équipement à Champlon : désignation d'un auteur de projet", établis par la Commune de Tenneville. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 45.000,00 € hors TVA ou 54.450,00 €, 21% TVA comprise.

Travaux à l'école de Champlon : demande de subsides dans le cadre des travaux UREBA pour les économies d'énergie

Attendu que le SPW accorde une subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, dans le respect des conditions suivantes ;
Vu le dossier présenté dans le cadre de l'UREBA exceptionnel 2013 ;
Attendu que les travaux projetés consistent en la remise en état des installations de chauffage et de régulation dans les bâtiments communaux scolaires à Champlon ;
Article 1 : approuve le dossier présenté dans le cadre de l'UREBA exceptionnel 2013.
Article 2 : les travaux sont entrepris dans les bâtiments scolaires sis à Champlon repris sous la dénomination « école de Champlon » et « château de Champlon ».
Article 4 : approuve le montant des travaux estimés à 23.645,00 € HTVA ou 28.610,45 € TVA de 21% comprise.
Article 5 : sollicite les subsides accordés par le SPW cadre de l'UREBA exceptionnel 2013.

Subside POLLEC : l'intégration communale à la Convention des Maires et positionnement de la Commune

Vu que ce dernier aura l'ambition de répondre au triple objectif suivant à l'horizon 2020 : diminutions de 20% de la production de CO2 et de la consommation énergétique, augmentation de 20% des énergies renouvelables ;
Vu la candidature de la Commune au programme régional POLLEC
Vu qu'il est ressorti de ces rencontres que les communes sont demandeuses d'un accompagnement provincial, offre de service que la Province de Luxembourg se propose d'assumer avec entre autres les outils (para) régionaux ;
Accepte :
La convention de partenariat avec la Province de Luxembourg afin de mener les exigences liées à l'intégration de la Commune de Tenneville dans la Convention des Maires.
Le positionnement de la Commune par rapport à l'arrêté ministériel régional qui octroie à Tenneville une subvention POLLEC.

Redevances services d'incendie : cotisation et régularisation

Prend connaissance des montants de l'intervention de la Commune dans les services d'incendie aux montants suivants :

- redevance annuelle 2009 : 117.116,53 €
- régularisation de la redevance 2009 : 17.480,41 €
- redevance annuelle 2010 : 118.041,08 €
- régularisation de la redevance 2010 : 16.902,40 €

Vente d'un terrain à bâtir Quartier Renaquoi à Tenneville (lot n°33)

DECIDE :

Article 1 : la vente du lot n°33 d'une superficie mesurée de 13a16ca à Fabian PIERARD et Sabine HENROTIN, domiciliés à Tenneville route de la Barrière n°29/D/4.

Article 3 : le montant de la transaction est fixé à la somme de 25 € le m² soit un total de 32.900 € augmenté de 500 € pour les frais de mesurage et de bornage de la parcelle.

Prime communale à la construction

Une prime à la construction d'un montant de 1.750 € est accordée pour une construction d'une maison d'habitation à Wembay n°8.

Concession au cimetière de Champlon

Une concession (cellule dans columbarium) dans le cimetière de Champlon est accordée

Délivrance des documents biométriques

Dans le cadre de la délivrance des passeports et titres de séjour, les communes doivent se doter de matériel biométrique.

La commune s'équipera de deux Pack BIOMETRIQUE Mono-Box RA-PC au prix unitaire de 3.289 € et du forfait d'installation au prix unitaire de 740 € soit un montant de 9.750,18 € HTVA.

Approuve :

La convention avec l'Etat belge relative à la délivrance des documents.

La facture sera honorée pour partie par le SPF Intérieur dans le cadre de l'aide aux communes à concurrence de 7.444 € (2x3.722 €)

Le solde estimé au montant de 2.306,18 € sera à charge de la caisse communale.

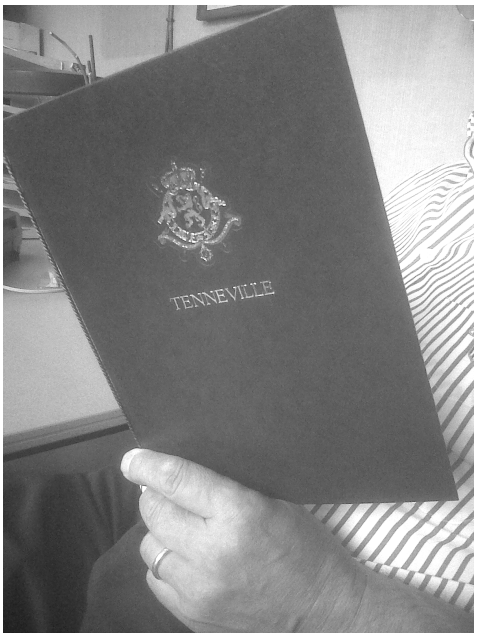

Manifestation à l'occasion des noces d'or, diamant, mariages et autres réceptions

Par neuf voix « pour » et une abstention (M. Simon) charge le Collège d'organiser les cérémonies diverses et autorise l'achat d'un cadeau d'un montant de 250 € dont 50 € seront remis sous forme de chèques commerce, ainsi qu'une fleur ou autre cadeau nécessaire au bon déroulement des réceptions à organiser aux dates à convenir.

Subvention extraordinaire à l'ASBL « Les Gazettes » pour l'aménagement d'un espace de rangement et approbation des comptes

Vise au montant de 3.816.90 € les factures introduites par l'ASBL « Les Gazettes » pour l'aménagement d'un espace de rangement.

Subvention extraordinaire à l'ASBL « Comité des fêtes d'Erneuville » pour l'aménagement de la maison de village d'Erneuville

Vise au montant de 8.664,59€ les factures introduites par l'ASBL « Comité des fêtes d'Erneuville » pour l'aménagement et l'équipement de la maison de village d'Erneuville

Le Président prononce le huis-clos

Enseignement : ratifications

Les décisions prises à l'égard de Mme Nadine WERNER (Collège du 9 juillet 2013), Mme Régine VUIDAR (Collège du 9 juillet 2013), Mme Marie-Anne GILLET (Collèges des 9 et 23 juillet 2013) sont ratifiées comme présentées.

Nomination d'un ouvrier qualifié D4 : LEONARD Denis

Vu la décision du Conseil communal du 5 juillet 2012 nommant aux fonctions d'ouvrier qualifié D4, M. Denis Léonard. La nomination définitive n'intervenant qu'après un stage d'une année.

Vu le rapport daté du 19 août 2013 dressé par le Collège communal attestant que l'intéressé répond aux attentes du pouvoir communal ;

Il résulte du dépouillement que M. Denis Léonard obtient dix voix.

En conséquence, M. Léonard Denis ayant obtenu la majorité des suffrages est nommé à titre définitif aux fonctions d'ouvrier qualifié D4.

La présente décision entrera en vigueur au 1er septembre 2013.

Sessions d'information sur votre dossier de pension en ligne

MyPension-on-tour est une campagne d'information de l'Office national des Pensions (ONP) qui vise à familiariser les citoyens au fonctionnement du dossier de pension en ligne, My-Pension, et qui veut leur faire découvrir d'autres applications d'e-government intéressantes.

Durant MyPension-on-tour, les experts de l'ONP feront une démonstration dans chaque grande ville du pays sur les possibilités du dossier de pension en ligne, MyPension. Tous les participants recevront un lecteur de carte d'identité gratuit à la fin de la session.

Pour l'instant, tous les contractuels (et chaque personne qui a été employée pendant au moins une petite partie de sa carrière) ont accès à MyPension. Fin 2013, les fonctionnaires statutaires pourront aussi demander leur pension en ligne et à partir de 2014 ils pourront également avoir accès à leur dossier de pension en ligne sur MyPension.

Plus d'infos : http://www.onprvp.fgov.be ou Micheline Sibret au 084 45 00 45 (le matin).

Relevé des sessions d'information francophones

Endroit	Date	Adresse
Arlon	Mardi 8/10 à 18h00	Salle Ysaye (Académie de musique) Place des Chasseurs Ardennais 10 - 6700 Arlon
Bastogne	Jeudi 10/10 à 18h30	Salle des fêtes (Hôtel de Ville) Rue du Vivier 58 - 6600 Bastogne
Marche-en-Famenne	Lundi 7/10 à 18h30	Maison de la Culture Famenne-Ardenne Chaussée de l'Ourthe 74 - 6900 Marche-en-Famenne
Namur	Mercredi 2/10 à 17h30	Campus provincial Rue Henri Blès 188-190 - 5000 Namur

Conseil énergie de votre écopasseur

La commune de Tenneville s'est adjoint les services d'un « écopasseur ».
Il s'agit de Mme Marie Sacré. Elle effectue des permanences à la commune de Tenneville tous les mardis. Pour fixer un rendez-vous, vous pouvez la contacter au 0472/77.17.57.

En 2007, le marché de l'électricité et du gaz naturel a été libéralisé et de nouveaux fournisseurs sont arrivés sur le marché. Grâce au simulateur de la Région wallonne, vous pouvez comparer les différents prix proposés par les fournisseurs. Rendez-vous sur le site http://energie.wallonie.be dans la rubrique Citoyens – Simulateurs et comparateur.

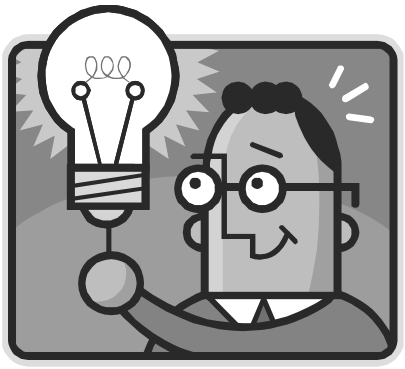

Actuellement, les lampes les plus utilisées dans les applications domestiques sont les lampes à incandescence et les lampes halogènes. Cependant, depuis la nouvelle directive européenne (Eco-Design), les équipements électriques doivent respecter un certain rendement énergétique. C'est pourquoi les lampes les moins efficaces (incandescences et halogènes) sont progressivement retirées du marché européen. Il existe beaucoup de lampes pouvant remplacer celles qui sont amenées à disparaître. Celles-ci vous sont présentées sous forme de tableau comparatif, afin d'orienter votre choix. Si vous souhaitez plus de renseignements pour remplacer vos lampes incandescentes flamme, spot incandescent, spot halogène 230 V, spot halogène 12 V, prenez contact avec votre écopasseur.

Si je souhaite remplacer une lampe incandescente classique et que je choisis une lampe fluocompacte : Si ma lampe incandescente est d'une puissance de 100 W, j'achète une fluocompacte de 23 W et ma lampe me coûtera 33 € au lieu de 117 € pour une période de 5 ans.

Type de Lampe	Lampe de remplacement	Efficacité	Rendu des couleurs	Prix d'achat	Coût après 5 ans
Lampe incandescente classique	Lampes halogène	Gain de 30 %	100	x 3.2	
		100 W > 70 W			117 € > 88 €
		75 W > 53 W			89 € > 69 €
		60 W > 42 W			72 € > 57 €
		40 W > 28 W			50 € > 41 €
		1.000 h > 2.000 h			
	Lampes halogène à revêtement Infrarouge	Gain de 50 %	100	x 12	
		60 W > 30 W			72 € > 53 €
		40 W > 20 W			50 € > 41 €
		1.000 h > 2.000 h			
	Lampe fluocompacte	Gain de 75 %	>80	x 12	
		100 W > 23 W			117 € > 33 €
		75 W > 18 W			89 € > 27 €
		60 W > 15 W			72 € > 24 €
		40 W > 10 W			50 € > 18 €
		1.000 h > 8.000 h			
	Lampe à LED	Gain de 75%	de 30 à 80	x 40	33 € > 38 € *
		25 W > 7 W			
		40 W > 12 W			
		1.000h > 25.000 h			

* L'augmentation du coût est liée au coût d'achat important pour une grande durée de vie ce qui ne se reflète pas dans notre calcul basé sur 5 années (soit 6250 heures)

Note : Les coûts ont été déterminés sur base d'un prix de 0.18 € / kWh et d'une durée de fonctionnement de 1250 h par an.

Source : service public de Wallonie DGO4 - l'éclairage efficace des logements

Assez, halte aux incivilités !

Environnement

Dépôts sauvages constatés en septembre à Champlon.

Cette chronique ne s'adresse pas aux convaincus ni aux personnes déjà sensibles à cette problématique ! En effet, si pour nombre d'entre nous c'est une évidence, une minorité continue à se comporter de manière irresponsable et incivique. C'est à ces personnes que s'adresse cet appel car il faut que cela cesse !

Si la situation s'améliore timidement, elle n'est pas pour autant idyllique. Il ne faut pas parcourir de grandes distances pour constater la présence de détritus de toutes sortes le long des voiries et des chemins de randonnées, remarquer des dépôts sauvages à l'abri des regards, d'observer des remorques non bâchées disséminant leur lot de déchets en direction du parc à conteneurs,… et la liste pourrait être bien plus longue.

La propreté sur notre territoire est pourtant un combat quotidien mené non seulement par la Commune de Tenneville et ses partenaires, mais également par beaucoup de citoyens. Je prends pour exemple l'action annuelle « communes et rivières propres », l'intervention régulière du personnel ouvrier pour réparer ces attitudes et gestes dépourvus de savoir-vivre, la campagne d'affichage « pas de place pour les crasses » mise en place le printemps dernier par le précédent Conseil communal des enfants, l'action qui a été menée dans les parcs à conteneurs le 21 septembre dernier pour montrer l'importance de bâcher sa remorque, les efforts fournis par un grand nombre de citoyens qui travaillent à l'embellissement et à l'entretien de leur habitation et ses abords,…

Malgré ces nombreuses actions de sensibilisation, certains font toujours la sourde oreille.

Pour ceux qui ne sont pas encore convaincus, sachez qu'il pourrait vous en coûter plusieurs centaines d'euros !

Avec l'aide des agents du poste de police de Tenneville, nous constatons régulièrement des infractions. L'agent provincial sanctionnateur adresse chaque année une dizaine de contraventions portant sur des infractions environnementales causées sur le territoire de notre commune.

Sachez également qu'un plan stratégique de sensibilisation et de répression sera prochainement établi.

Il n'est pas trop tard pour prendre du recul, réfléchir à son comportement et à le changer pour le bien de tous. Le reconnaitre serait peut-être un premier pas vers davantage de savoir-vivre ensemble. Bref, ceci pour rappeler, si d'aventure vous l'auriez oublié, que la propreté est plus que jamais l'affaire de tous !

A bon entendeur…

Ludovic Collard
Echevin de l'Environnement
et du Cadre de vie.

La campagne d'affichage « pas de place pour les crasses », imaginée par le Conseil communal des enfants

Dans nos parcs à conteneurs

Collecte de jouets

La collecte des jouets aura lieu **le samedi 19 octobre** dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Sont les bienvenus : livres, BD, CD, K7 , DVD, jouets en bois, jeux de société, puzzles (complets !), petites voitures, camions, garages, poupées, jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela toute au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier, …). Ecoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge, … sont régulièrement preneurs. www.aive.be

Collecte d'huiles et graisses de friture usagées du 1er au 31 octobre

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature, … La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2ème génération.

Du 1er au 31 octobre, en rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de **New York** à bord d'un avion volant au biocarburant !

Vous recevrez également, par litre déposé, un **bon de réduction** de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du **Journal des Enfants** sera consacré aux huiles et graisses de friture et un **concours** organisé. A gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite !

www.valorfrit.be – www.aive.be

Subventions, prêts et conseils en matière de logement

La Province de Luxembourg peut vous aider, dans la limite de ses crédits et sous certaines conditions, à acquérir, à améliorer, à embellir, à assainir ou à rentabiliser énergétiquement votre habitation.

Logement : Subvention pour des travaux de restauration extérieure de maisons d'habitations. Ces travaux viseront expressément la mise en valeur du patrimoine, sa conservation, sa restauration ou l'adaptation de celui-ci au caractère architectural prédominant. Prêt complémentaire pour l'achat, la construction ou l'amélioration de logements. Primes pour les propriétaires de logements confiés aux Agences Immobilières Sociales (AIS). A l'exclusion des sociétés agréées par la Société Wallonne du Logement, tout propriétaire d'un ou plusieurs logements qui consent à intégrer celui-ci ou ceux-ci dans le circuit locatif d'une AIS et qui doit y réaliser des travaux indispensables peut obtenir cette prime.
Economies d'énergie pour votre habitation. Celles-ci encouragent l'utilisation des énergies renouvelables et favorisent les économies d'énergie : Installation d'une chaudière à biomasse, Installation d'un poêle à biomasse, Installation d'une pompe à chaleur. Attention : les pompes à chaleur destinées uniquement à la production d'eau chaude sanitaire et les pompes à chaleur réversibles permettant la climatisation de l'habitat ne sont pas subsidiées. Installation d'une régulation thermique. Réalisation d'un audit thermographique. Prêt à 0% pour des travaux économiseurs d'énergie. Grâce au Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE), vous pouvez bénéficier, dans la limite des crédits prévus au budget et sous certaines conditions, d'un prêt à 0% allant de 1.250 à 10.000€ pour tous travaux économiseurs d'énergie.
Pollution intérieure de votre habitation: L'action du service provincial Sami-Lux (Service d'analyse des milieux intérieurs de la Province de Luxembourg) consiste à rechercher les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments et à proposer des solutions visant à améliorer la qualité de l'air intérieur. Le service est accessible exclusivement sur demande médicale à toute personne habitant la province de Luxembourg.
Informations : Tous les règlements et formulaires de demande sont disponibles sur www.province.luxembourg.be dans la rubrique « Le saviez-vous », « Primes, aides et subventions », « Logement et habitat ». Téléphone : Province de Luxembourg au 063/212.201
Adresse : Province de Luxembourg, Square Albert 1er, 1 à 6700 ARLON

Province de Luxembourg

Noces d'or des époux Maria et Jean Scius-Pirlot

En août dernier, le Conseil communal a témoigné son estime et son amitié en mettant à l'honneur Monsieur et Madame Scius-Pirlot à l'occasion de leurs noces d'or.

Voilà 50 ans, le 17 juillet 1963, Maria et Jean convolaient en justes noces. On se rappelle toute sa vie du jour où l'on se marie, il faisait très beau nous a dit Maria. Ils se sont présentés devant le bourgmestre Fernand Lapraille et le secrétaire Abel Schmitz. Ensuite toute la famille s'est rendue à l'église de Cens pour la cérémonie religieuse devant l'abbé Hanin.

Entre Maria et Jean, c'est une longue histoire, puisque l'un comme l'autre disent se connaître depuis toujours. En effet, Jean, même s'il est né à Petit-Halleux le 11 février 1940, est venu habiter à Cens avec sa famille (1 frère et 3 sœurs) alors qu'il avait sept ans. Ses parents s'installent dans la maison qui va devenir la ferme familiale. Bien vite, Jean va repérer le voisinage et parmi toutes les merveilles de Cens, une jolie petite fille de un an sa cadette, Maria, née le 10 septembre 1941, qui habite à quelques dizaines de mètres de chez lui seulement. La famille Pirlot comporte quant à elle 7 enfants.

Les deux familles se rencontrent souvent et les enfants se côtoient quotidiennement. Jean se montre d'ailleurs déjà très prévenant : Maria se rappelle qu'il portait déjà son cartable sur le chemin de l'école. Au temps de l'adolescence, comme dans la plupart des familles, tous deux travaillent à la ferme et aident aux besoins du ménage. C'est qu'il y a du travail : la traite des vaches, les travaux des champs avec un matériel bien moins performant qu'aujourd'hui, les lessives à faire à la main, les kilos de pommes de terre et de légumes à éplucher. C'est aussi la période des sorties plus nombreuses pour Jean (avec ses copains René Werner et Victor Dupont) que pour Maria car à ce moment, les filles avaient moins le droit de sortir.

Au réveillon de Nouvel An de l'année 1960, Jean revient de son service militaire. Et c'est sous le gui que va naître leur idylle. Ils se fréquenteront durant 3 ans avant de se marier. Ils s'installent chez les parents de Jean. C'est là que naissent leurs enfants Dominique en 64, Bernard en 65, Nadine en 66, Luc en 68, et Vinciane en 1972.

Jean et Maria, outre les travaux de la ferme et du ménage, sont très actifs dans le village. Jean est un pilier de la dramatique, où il brûle les planches pendant 31 ans (de 54 à 85). Il en a joué des rôles: soldat, détective, clown, maire, garde-chasse, commissaire, etc. Quand sa vie d'acteur s'arrête, il entame une brillante carrière de "Maître" des rideaux et avec le "brigadier" il tape les 3 coups. Maria quant à elle participait aux intermèdes en chantant souvent seule avec Albert Gillet à l'accordéon. Par la suite, elle s'est entourée de ses copines Claire, Florence et Angèle. Elle s'est impliquée dans la chorale paroissiale de Cens, et depuis quelques années dans la Ribonbaine et dans la chorale des paroisses réunies. *« C'est bien simple*, nous dit Jean, *je suis tranquille trois soirs par semaine ».* En 2005, ils quittent la ferme de Cens pour le lotissement à Tenneville, où ils ont construit une belle et sympathique maison où il fait bon vivre.

Au quotidien, Maria veille comme elle l'a toujours fait sur son petit mari et aux soins du ménage, tandis que Jean gère les tontes, le jardin et toutes les petites bricoles qu'impose une maison bien tenue. Ils ont des loisirs simples : la marche pour Jean et puis les cartes, les réunions des 3x20 de Tenneville et de Cens. Jean joue à la canasta avec son ami Marcel Werner et un soir par semaine est réservé pour les sœurs de Maria. Ce sont aussi des grands-parents attentifs et très ouverts à leurs 13 petits-enfants.

Maria et Jean, depuis longtemps vous naviguez sur les flots de la vie, ensemble, vous avez traversé le beau temps et la pluie, la vie ne vous a pas épargnés, votre cœur a été marqué par bien des intempéries mais l'amour a ensoleillé et réchauffé les jours les plus sombres.

Voilà brossées en quelques mots les grandes étapes de votre mariage. C'est un événement exceptionnel et nous voulons vous féliciter au nom du Conseil communal pour ces années de mariage bien remplies. Bravo à vous.

Bernadette Dufey-Simon, Echevin, Officier de l'Etat civil

Extrascolaire

PLACE AUX ENFANTS 2013

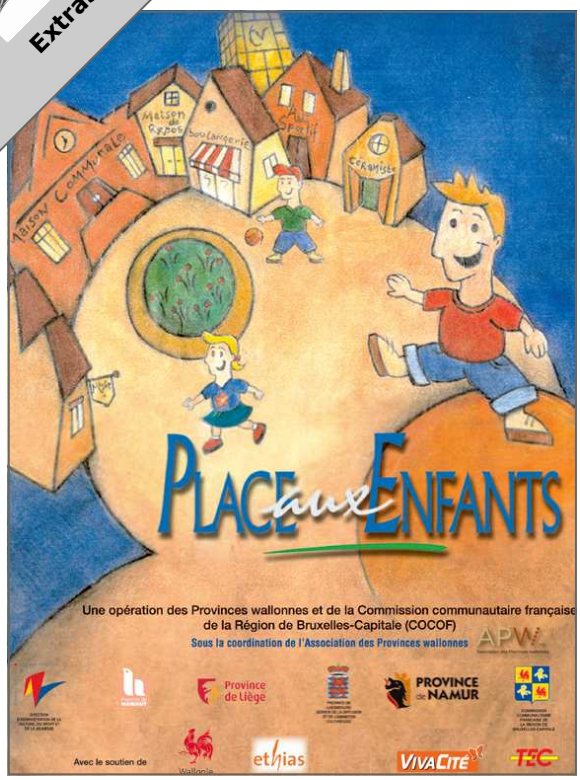

Tu as entre 6 et 12 ans ?

Alors, viens nous rejoindre ce

samedi 19 octobre de 9h à 16h

à la maison de village de Champlon pour

Tu auras ainsi l'occasion de découvrir des professionnels en action qui t'ouvriront leurs portes et répondront à toutes les questions que tu te poses.

Pendant toute la journée, tu seras accompagné par des « passe-murailles » (animateurs patro, enseignants et bénévoles) qui veilleront sur toi et assureront ton transport.

N'oublie pas ton pique-nique pour le temps de midi. Le dessert t'est offert !

La journée se terminera à 16h par un verre de l'amitié pour toi, tes parents, les bénévoles et les hôtes de cette super journée.

Pour participer à cette journée de découverte, il te suffit de remplir le talon d'inscription ci-dessous et de le renvoyer à Françoise Picard à la maison communale pour le 11 octobre 2013 au plus tard (1, route de Bastogne à 6970 Tenneville).

Pour tout renseignement
Nicolas Charlier au 0494 38 17 95 ou nico_charlier@yahoo.fr
Françoise Picard au 084 45 00 51 ou francoise.picard@tenneville.be

✂

TALON D'INSCRIPTION

Nom …… Prénom……
Age……

Pour cette journée « Place aux enfants », j'aimerais découvrir (je coche 3 cases) :

2 de tes 3 choix seront retenus par les organisateurs.

- ❒ Une ferme
- ❒ Un manège d'équitation
- ❒ un poste de police
- ❒ Le cabinet d'un médecin
- ❒ Une fleuriste
- ❒ Un garage de réparation de voitures
- ❒ Une entreprise de construction
- ❒ Une banque
- ❒ Une boulangerie
- ❒ Une menuiserie
- ❒ Une chèvrerie
- ❒ Un salon de coiffure
- ❒ Un centre sportif
- ❒ La maison communale
- ❒ Une agence de voyage
- ❒ Le chantier d'un puisatier

Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire vous propose :
Programme des activités du mercredi après-midi : octobre 2013

date	Activités proposées de 14 à 16h30	catégorie d'âge
02/10/2013	Arbre d'automne	2,5 à 6 ans
	Fabrique ton set de table. APPORTE 2 PHOTOS DE TOI ET/OU DE TA STAR PREFEREE	6 à 12 ans
09/10/2013	Atelier culinaire : crème vanille	2,5 à 6 ans
	Décorations d'Halloween	6 à 12 ans
16/10/2013	Je bouge mon corps. Activité"Sport Raquette" au centre sportif de Tenneville. TENUE DE SPORT ET BASKETS EXIGEES.	2,5 à 6 ans
23/10/2013	Fabrication d'un modèle en papier mâché	2,5 à 6 ans
	Atelier récréatif de la Commission culturelle. Visite du musée de Grès à La Roche. ATTENTION le départ du bus est prévu pour 13 h 30 et le retour pour 16 h 30 à Champlon	6 à 12 ans

Le guide de toutes les activités extrascolaires sportives et culturelles est disponible sur le site internet www.tenneville.be

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription : talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance ! Merci de votre compréhension.

NOM .....

PRENOM.....

AGE .....

ECOLE DE .....

ADRESSE .....

.....

TELEPHONE .....

Je dîne à l'accueil extrascolaire OUI—NON

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

.....

.....

.....

.....

DATE .....

SIGNATURE DES PARENTS OU DU TUTEUR :

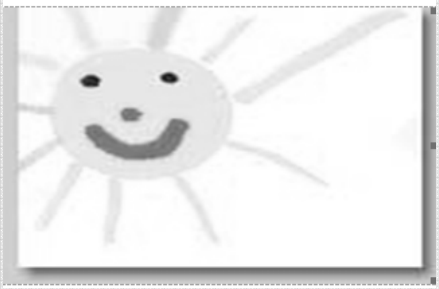

ATTENTION, le nombre de places est limité, ne tardez pas à inscrire vos enfants. **En cas de désistement**, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi). Merci.

Les activités sportives ont repris leur cours mais il reste encore la possibilité de s'y inscrire. Visitez notre site internet afin de consulter le planning de ces activités.

Contact : Benoit Charlier - 0498/24.97.80
centresportifcspt@gmail.com
http://centresportiftenneville.jimdo.com/

Le centre est également disponible en journée pour la pratique du tennis, du badminton, du basket, du mini foot ou autres au prix de 14 €/ heure. Infos et réservations:
centresportifcspt@gmail.com

Programme des matches au mois d'octobre

Mini foot

18 octobre:
19h30: MFC Laneuville - MF Saint Hubert
21h30: Action 22- LS Lunch Bastogne

Volley

19 octobre
15h30 P2 dames: VC Champlon- LA Vierre N
18h45 P2 Hommes: VC Champlon- VC Athus

Tennis de table

05 octobre: Match de 13h00 à 23h00
12 octobre: Match de 19h00 à 23h00
19 octobre: Match de 13h à 23h00

Memorial Van Damme

Le 6 septembre dernier, Benoit Charlier, Bruno Marenne et Roger Boclinville ont accompagné les 6e primaires sortants des écoles de la commune à Bruxelles pour admirer les exploits des Bolt, Borlée ou encore Lavillenie, suivis du feu d'artifice au milieu d'un stade Roi Baudouin rempli de supporters.

« Un mois un sport »

Le dimanche 6 octobre prochain, dans le cadre de l'opération « un mois, un sport », initiation gratuite au badminton « jeunes » de 10h30 à 12h dans le hall.

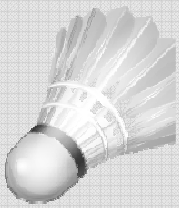

Infos et inscriptions :
Benoit Charlier - 0498/24.97.80
centresportifcspt@gmail.com

Yoga - « Le matin calme »

Le jeudi de 20h45 à 21h45 au Centre sportif, pour débutant ou initié, avec Marinette Burnotte, professeur diplômée.

Première leçon gratuite - pas de cours pendant les vacances scolaires.

Contact : Béatrice Laurent-Camus au 084/45 61 59 - 0496161267 de préférence après 19h - Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année scolaire.

Cercle de yoga affilié à la FBHY.

Tir sportif

La cérémonie de remise des distinctions de nos champions provinciaux 2013 de tir sportif aura lieu le samedi 5 octobre prochain dès 19h30 au centre sportif pluricommunal de Tenneville.

Infos : Danielle STIEL au 0498 83 60 50

Evènement
« Je cours pour ma forme »

Pour la 3e édition de je cours pour ma forme, pas moins de 110 joggeurs ont répondu à l'appel du centre sportif pluricommunal de Tenneville.

—

Jogging de Bertogne le vendredi 18 octobre
6 ou 12 km
19h30: 2 courses enfants 6/9 ans et 10/12ans
20h00: Départ 6 et 12 km
Renseignements et inscriptions:
Knott Geneviève 0495/694879

Stage de Toussaint 2013 du 28/10 au 31 octobre 2013 inclus

9 à 12h30 : Activités précédées d'une garderie gratuite à partir de 8h
12h30 à 13h30 : Temps de midi et garderie gratuite
13h30 à 16h30 : Activités suivies d'une garderie gratuite jusque 17h

Prix : 60 euros pour l'inscription d'un enfant d'une même famille.
50 euros pour l'inscription des enfants suivants d'une même famille.

Inscription : (aucune inscription par téléphone)
En déposant le bulletin d'inscription, dans la boîte aux lettres du centre sportif, ou sous la porte du bureau du gestionnaire.
Par mail : à l'adresse centresportifcspt@gmail.com

Clôture des inscriptions dès que le groupe est complet.

Paiement à effectuer pour le 21 octobre 2013 sur le compte Iban BE48068895067527 avec en communication : NOM et PRENOM de l'enfant + n° de groupe.

L'inscription n'est effective que lorsque le compte spécifique ouvert pour les stages sportifs est crédité. Nous nous réservons le droit de supprimer l'inscription si le paiement n'est pas exécuté dans le délai.

Groupe	Carnaval (28 au 31 octobre) Activités Principales	Nombre limité
1 (3 à 6 ans)	**Psychomotricité+ jeux de ballons**	**15**
2 (7 à 10 ans)	**Multisports**	**15**
3 (10 à 14 ans)	**Multisports**	**15**

N.B. En activités complémentaire : Natation, cirque, gymnastique, athlétisme, etc…

Le Gestionnaire du Centre Sportif,
Benoit CHARLIER (0498/24.97.80)

✂

Bulletin d'inscription aux stages sportifs du Centre sportif « Toussaint 2013 »

A déposer au centre sportif (rue Saint-Quoilin 17 , 6971 Champlon)
ou par mail : centresportifcspt@gmail.com

Mme ou M.……

Rue ……n°……bte……

N° Téléphone en cas d'urgence : ……/……

Inscrit son fils/ sa fille (NOM et Prénom)……

Date de naissance :……/ ….……/……

Groupe n° :

Prêt de matériel pour organisations locales

La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels !

Vous cherchez un podium pour organiser un concert ? Des échoppes pour la fête du village ? Un piano ½ queue ou des projecteurs ? La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels!

Dans une optique de soutien aux initiatives locales, la Province de Luxembourg a développé un Service de prêt de matériel et de transport. Le but est de favoriser l'animation et la diffusion culturelles en proposant à un maximum d'usagers (amateurs comme professionnels) un matériel performant, modulable et polyvalent afin de permettre l'organisation de manifestations dans les meilleures conditions.
La Province de Luxembourg apporte ainsi un soutien à de multiples activités qui se déroulent sur le territoire des 44 communes luxembourgeoises : fête d'école, représentation théâtrale, exposition, conférence, marché artisanal, concert d'une chorale, tournoi sportif, festival, etc.

Ce prêt de matériel est subordonné au paiement d'une cotisation annuelle de 13,75€. Certains prêts donnent lieu à la perception d'une redevance particulière.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Afin de permettre une organisation optimale, les emprunteurs veilleront à procéder à leur réservation au moins 15 jours avant l'évènement.

Le Collège provincial peut décider d'accorder une gratuité dans le cadre d'une demande de prêt de matériel et de transport. La demande circonstanciée sera formulée par écrit et adressée au Député provincial responsable de la culture.

La liste du matériel mis en prêt (micros, podiums, gradins, vitrines, échoppes, projecteurs, etc.) ainsi que le formulaire de demande de prêt de matériel et de transport sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
www.province.luxembourg.be
sdac.premat@province.luxembourg.be
061/250.168 ou 061/250.178

Vous voulez engager votre évènement dans la voie du développement durable en utilisant des gobelets et cruches réutilisables pour votre organisation ? Afin de vous aider dans cette démarche, la Province de Luxembourg via la Cellule Développement Durable propose un service de prêt et maintenance de gobelets et cruches réutilisables. Infos : 063/212.761 ou cellule.dd@province.luxembourg.be

JOURNEES-DECOUVERTE de la MCFA : Bruxelles Europalia India
Le samedi 19 octobre 2013 - Clôture des inscriptions le 5 octobre 2013

Programme de la journée
Europalia est un grand festival international qui présente tous les deux ans l'essentiel du patrimoine culturel d'un pays. Pour la 24ème édition du festival, l'Inde s'invite au cœur de l'Europe. L'occasion de découvrir ce pays fascinant et parfois énigmatique, véritable réservoir d'inventivité où coexistent et interagissent tant de cultures.

Infos pratiques
Départs du car
7h30 à Tenneville : parking de l'église (N4) ; 7h50 à Marche : parking côté piscine du Centre Culturel et Sportif (Chaussée de l'Ourthe, 74)
Votre guide : Florence Roufosse

Inscriptions
Maison de la Culture Famenne-Ardenne Tél 084 32 73 86 ou christian.boclinville@marche.be - Commission Culturelle de Tenneville Tél: 084 45 57 20 ou lucienneneys@skynet.be.
Le prix comprend le voyage en car, les guides et les entrées. Temps libre à midi. Adulte : 40 € par voyage, -12 ans : gratuit, -26 ans : 35 €, Article 27 : 2 tickets + 2,50 €

Paiement : Par virement bancaire sur le compte BE20 1940 1130 6156 de la MCFA à Marche.

Une collaboration de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne avec neuf associations culturelles affiliées, à savoir celles de Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche, Libin, Nassogne, Rendeux, Saint-Hubert et Tenneville.

Votre enfant aime le football ?
Vous pensez qu'il est trop petit ?
S'il a entre 3 et 5 ans, il peut venir à

PSYCHO-FOOT

Ces cours se déroulent le mercredi de 16 à 17h30 dans les installations de la RES Champlon

Le cours est dispensé par Aurore Lardinois, professeur Ed. Physique

Pour tous renseignements : 0499 42 66 28

ASBL Extra Poney

Dîner lasagne
et après-midi récréative et familiale

Dimanche 23 novembre à 12 h
Salle "Au pré des Aulnes" à Journal

Les bénéfices sont destinés à aider l'ASBL suite au vol qu'elle a subi le 1er juin dernier.

Réservation par mail à info@extraponey.be ou par tél au 084/456144 pour le 20/11/13.
Prix : un apéro-lasagne-dessert
adulte 12 € - enfant 7 €.

Kermesse de Cens

18, 19 et 20 octobre

Vendredi 18h30 :

Concours de couyon
1er jeu 19h30
Nombreux lots

Samedi 19h :

Souper raclette
Apéritif, repas, dessert
Adultes/ 15€
Enfants / 7,50€
Réservations
Albert Hubert au 084/45 58 04

Dimanche 11h :

Apéritif
Dès 19h00 : ouverture de salle

Petits déjeuners OXFAM

Salle Le Foyer à Tenneville le dimanche 13 octobre 2013 de 8h à 11h30

4 €/adulte, 2 €/enfant (<12 ans)

Bienvenue à tous !

Ateliers d'aquarelle

La diversité infinie des sujets que recèle la nature et la beauté qui nous entoure contribuent à créer l'atmosphère dans laquelle nous vivons. Quand on a l'âme d'un artiste, ce sont ces éléments que nous nous employons à capter l'espace d'un instant par des traits et des taches de couleur ; et toujours avec cette obsession d'y mettre des effets de lumière, de l'émotion, des sentiments … bref une partie de nous-même !

Toutes ces images, reflétées dans le miroir du temps, on les appelle des aquarelles, des dessins, des peintures.

Chacun, seul ou avec d'autres en petits groupes, travaille sa technique, sa créativité, ses mélanges de couleurs...

Mais parfois un avis extérieur, un conseil, un autre regard sont nécessaires pour continuer à progresser ! Nous sommes nombreux à Tenneville à partager cette passion, cette même sensibilité !

Alors pourquoi ne pas créer un atelier ou nous pourrions tous ensemble peindre dans la bonne humeur, dans la décontraction et dans une saine émulation ! Ce ne sont donc pas des cours de peinture mais bien des ateliers ou chacun vient avec son sujet et travaille avec son matériel.

Nous avons fixé le premier atelier le mercredi 2 octobre de 19 à 22 h à Tenneville ; au départ, le rythme sera d'un mercredi sur deux.

Pour tout renseignement pratique , merci de contacter :
Pascale Duplicy au 0472505162
Jean-Marc Kenler au 0498812423

Aquarellement vôtre.

Province de Luxembourg
Arrondissement de Marche-en-Famenne
Centre Public d'Action Sociale
Route de Bastogne, 25
6970 TENNEVILLE

SOIREE D'INFORMATION

L'alcool, je veux en sortir...

Quand ? Mardi 22 octobre 2013 à 19h30

Où ? Administration Communale de Tenneville, salle du Conseil, route de Bastogne, 1 à 6970 TENNEVILLE

Des membres du Mouvement des Alcooliques Anonymes transmettront leur message d'espoir à celui ou à celle qui pense en avoir besoin.

Le Mouvement des Al-anon/ Alateen, sera également présent. Il s'occupe du rétablissement des accompagnants (conjoints, parents, enfants, amis,…) de la personne ayant un problème avec l'alcool.

ALCOOLIQUES ANONYMES

Permanence téléphonique
078/15.25.56

Maison de la Culture Famenne-Ardenne

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche | Tel: 084/31.46.89 | Fax: 084/31.14.11 | Mail : mcfa@marche.be - www.maisondelaculture.marche.be
Billetterie / Réservations : 084/32.73.86 (mardi > vendredi de 12h à 18h)

Théâtre – Tragi-comédie | **EN TOUTE INQUIETUDE** | De et avec Jean-Luc Piraux | Par le Théâtre Pépite
Jeudi 3 octobre 2013 | 20h | Maison de la Culture | Marche

Conte musical (Dès 3 ans) | **LÉON ACCORDÉON** | D'Yves Barbieux
Dimanche 6 octobre 2013 | 15h | Maison de la Culture | Marche

Musique et danse baroque | **AY AMOR !** Par la Cetra d'Orfeo
Samedi 11 octobre 2013 | 20h | Maison de la Culture | Marche

Conte musical (Dès 3 ans) | **LÉON ACCORDÉON** | D'Yves Barbieux **Dimanche 6 octobre 2013** | 15h | Maison de la Culture | Marche

Danse | **EN DANSE ! FESTIVAL**
6 spectacles, 1 bal, 1 expo , 1 stage, 1 atelier, 1 film
Du 25 oct. au 1er déc. 2013 | Marche, Nassogne, Durbuy, Hotton, Rochefort

Expo – Sensibilisation à l'urbanisme | **METAMORPHOSE D'UNE COMMUNE**
Du vendredi 27 septembre au vendredi 25 octobre | Du mardi au vendredi de 10h à 18h et les soirs de spectacle | Maison de la Culture | Marche à Entrée gratuite

Ne tardez pas à réserver vos places !

Découvrez toute la programmation de la saison 2013-2014 de la Maison de la Culture sur le site www.maisondelaculture.marche.be

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE ARDENNE

Calendrier des manifestations

Octobre

Jeudi 03/10 Goûter des 3x20
Vendredi 04/01 Inauguration Place de Tenneville
et centrale de repassage
Jeudi 10/10 Dîner annuel 3x20 Tenneville
Vendredi 11/10 Kermesse Erneuville
Samedi 12/10 Kermesse Erneuville
Cabaret Tenneville don d'organes
Dimanche 13/10 Kermesse Erneuville
Petit déjeuner Oxfam
Samedi 19/10 Place aux enfants
Conférence sur l'escalade Erneuville
Mardi 22/10 Soirée info alcool
Samedi 26/10 Soirée Halloween Tenneville

FOOTBALL

Tenneville Sport
06-10-2013 15:00 TENNEVILLE MAGERET
13-10-2013 15:00 MELREUX TENNEVILLE
20-10-2013 15:00 TENNEVILLE HALTHIER
27-10-2013 16:00 AYE TENNEVILLE

RES Champlon
06-10-2013 15:00 ROSSIGNOL CHAMPLON
12-10-2013 20:00 CHAMPLON BASTOGNE
20-10-2013 15:00 ST LÉGER CHAMPLON
27-10-2013 15:00 CHAMPLON MONTLEBAN

Erneuville

Vendredi 11 octobre :
Soirée « Noir, Jaune, Rouge »
(A l'achat de 10 bières : portions d'olives, fromage
et saucisson offertes !) - Entrée 3 €
Animé par Macumba

Samedi 12 octobre :
Bal des Chaffions - Entrée 4 €
Animé par Macumba

Dimanche 13 octobre :
Dès 11h : **Apéro**
A partir de 12h : **Dîner**
(Adultes : 12 € - Enfants : 8 €)
(Apéritif maison - Boulettes – Frites – Crêpe mikado)
Réservations auprès de Floriane Renson au 0498/115207
Thé dansant

Ambiance musicale

Envoyez vos articles, annonces d'évènements, photos et compte-rendus à l'adresse suivante : leslie.bosendorf@tenneville.be 084 45 00 53 - *Les articles doivent nous parvenir pour le 15 du mois AU PLUS TARD*

La Commission culturelle de Tenneville présente

« CRACKS »

Le samedi 19 octobre 2013 à 20h

Maison de village d'Erneuville

Au mois de mai 2012, Oliver Zintz et Kivik François sont partis aux USA pour y faire de longues voies d'escalade en libre.

Des mythiques fissures d'Indian Creek en passant par les célèbres blocs de Bishop, sans oublier les "big-wall" de la vallée du Yosemite, l'ouest américain est sans conteste l'une des plus belles destinations pour l'escalade.

Durant ce voyage, ils ont pris des heures d'images pour pouvoir faire un montage vidéo à leur retour. Le voici terminé et prêt à être projeté.

PAF : 3 €

Journées du patrimoine 2013

Le week-end des 7 et 8 septembre dernier, trois visites historiques étaient organisées dans notre commune dans le cadre des journées du patrimoine.
Il s'agissait de la visite de la vieille église de Tenneville, du circuit des fontaines et de la chapelle de la Converserie.
Mises sur pied par les membres du cercle historique de Tenneville, ces visites ont rencontré un franc succès.

Si vous souhaitez rejoindre le cercle historique, n'hésitez pas et contactez Nicolas Charlier au 0494 38 17 95.